

On a jugé au Parlement, ces jours passés, l'affaire du curé de la Magdeleine au faubourg Saint-Honoré, dont j'ai eu l'honneur de vous parler, et les sollicitations de ses paroissiens n'ont pas été inutiles, le curé ayant été conservé dans son bénéfice. Jamais il n'y a eu tant de joye pour un procès gagné que pour celui-cy. Mille poissardes remplissaient la grande salle de cris et d'acclamations dont elles accompagnaient les timbales et les trompettes qu'elles avaient à leur tête. Au sortir du Palais, elles furent donner une sérénade à M. le premier président et allèrent en triomphe dans la cour de l'archevêque apprendre à ce prélat, toujours les timbales et les trompettes à leur tête, la victoire qu'elles venaient de remporter et lui demandèrent la permission de faire chanter un *Te Deum*, qui fut exécuté avec toute la pompe digne du zèle de ces bonnes femmes et qui a été accompagné de feux d'artifice, de boîtes et de toutes les démonstrations que la joie la plus vive peut inspirer.

On a donné hier à l'Opéra les *Filles de Thalie* (1) de Mouret qui promettent le même plaisir à la reprise qu'elles donnèrent dans leur nouveauté. La Comédie Italienne a imaginé, pour se procurer des spectateurs, de faire paraître dans une pièce que Romagnezi a composée exprès, sous le titre de *Conte de fée*, un géant qui a 7 pieds 5 pouces (2), et qui, par la singularité du spectacle, leur attire tout Paris, à côté d'un nain de trois pieds de hauteur. On donnera la semaine prochaine à la Comédie Française la tragédie d'*Abensaid* de l'abbé Le Blanc. Je vous envoie une parodie du *Pas de six* de M. de Pont de Vesle (3) qui est singulier, par la difficulté de son exécution.

(1) Opéra-ballet de de la Font et Mouret, joué en 1714.

(2) Le géant était représenté par un Irlandais haut de 6 pieds 8 pouces 8 lignes, pesant 450 livres.

(3) Le célèbre ami de M^{me} du Deffand.